



UCCI G5 SAHEL

Union des Chambres de Commerce
et d'Industrie du G5 Sahel



**PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE DES ENTREPRISES DE JEUNES DANS
LES PAYS DU G5 SAHEL (PAREJ) Code SAP : P-Z1-I00-024**

PAYS : BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER ET TCHAD

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) LOCAL (E) EN
SAUVEGARDES ET CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE. B. Faso**

Février 2023

1. Contexte et justification

La Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé le 09 juin 2020, un projet Multinational d'appui en faveur des pays membres du G5 Sahel dans le cadre de la lutte contre la Pandémie à coronavirus d'un montant de 22 millions de dollars américains.

Le projet d'appui à la résilience des entreprises des jeunes (PAREJ) dans les pays du G5 Sahel est une réponse additionnelle de la BAD à la requête du Président du Conseil des Ministres du G5 Sahel en date du 27 mars 2020 invitant les partenaires techniques et financiers (PTF) du G5 Sahel à soutenir les plans de riposte contre la COVID-19. Il est financé par un don d'un montant de 4 millions de dollars américains. Ce don de 4 millions de dollars a été approuvé par le conseil d'administration du Groupe de la BAD le 15 mars 2021.

L'objectif de la BAD est de renforcer les capacités des pays du G5 Sahel à réduire la propagation du virus et d'appuyer la mise en place de systèmes résilients d'accès aux services de bases (santé, surveillance épidémiologique, alimentation et nutrition, filets sociaux de protection, etc.) pour les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les personnes déplacées de force (réfugiés et personnes déplacées internes) et les communautés d'accueil.

Sur le plan environnemental et social, bien que le projet soit classé en catégorie 3, signifiant qu'il a peu ou pas d'impacts E&S, il a été relevé l'importance que l'unité d'exécution du projet abritée par l'UCCI - G5 Sahel prenne les dispositions utiles pour assurer la due diligence des projets qui seront présentés par les bénéficiaires du projet à savoir les 500 entreprises de jeunes qui seront soutenues. L'unité d'exécution du projet abritée par l'UCCI - G5 Sahel veillera en collaboration avec les porteurs de projet concernés à l'évaluation E&S de leurs projets respectifs et à la mise en œuvre des mesures adéquates. Pour ce faire, le projet **recrutera un(e) Consultant(e) E&S** pour chaque pays pour y procéder et **devra faire appel aux instances nationales compétentes en charge du contrôle et de la surveillance environnementale et sociale**, si besoin en est.

C'est dans ce contexte qu'il est envisagé de procéder **au recrutement d'un consultant individuel par pays chargé d'entreprendre la due diligence environnementale et sociale des sous-projets des jeunes entrepreneurs soumis au financement du PAREJ-Burkina Faso**

2. Description du PAREJ

2.1 Objectifs du PAREJ

Le PAREJ a pour objectif de soutenir la reprise ou l'expansion des activités des MPMEs de jeunes face aux effets de la COVID-19.

Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) renforcer les capacités techniques des jeunes dirigeants d'entreprises, (ii) améliorer l'accès aux mécanismes de financement mis en place par les Etats et aux mécanismes de financement alternatifs, (iii) accroître la productivité et les revenus des MPMEs des jeunes, (iv) améliorer le cadre institutionnel d'appui aux MPMEs des jeunes et (v) consolider les emplois et créer de nouveaux emplois pour les jeunes dans les MPMEs.

Le PAREJ permettra ainsi de favoriser une relance de l'activité économique et de limiter les pertes d'emplois pour les jeunes liées à la pandémie.

2.2 Composantes du PAREJ

Le projet est structuré en trois composantes suivantes :

Composante 1 : Renforcement des capacités de gestion des entreprises des jeunes en période de COVID-19 qui vise à : Sélectionner les bénéficiaires du projet ; Améliorer la gestion des MPME des jeunes ; Renforcer les compétences des MPME de jeunes dans le numérique ; Renforcer les compétences des MPME en intelligence économique et innovation.

Composante 2 : Relance de la productivité des entreprises des jeunes qui vise à : Renforcer l'accès aux marchés et aux financements ; Appuyer la relance des activités

Composante 3 : Gestion du projet qui est consacrée à la gestion du projet notamment l'unité de coordination du projet installée à Nouakchott et les cellules locales installées dans les 5 pays du G5 Sahel.

Le tableau suivant donne le détail de chacune des activités de ces 3 composantes :

COMPOSANTES	ACTIVITES DETAILLEES DES COMPOSANTES
Composante 1 : Renforcement des capacités de gestion des entreprises des jeunes en période de COVID-19	<p><u>SC 1.1 Amélioration de la gestion des MPME des jeunes en situation de crise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. 500 jeunes formés en développement personnel et culture entrepreneurial. ii. 500 jeunes formés en gestion administrative, comptable, financière et fiscale de MPME iii. 500 jeunes formés en Gestion de la qualité iv. 500 jeunes formés à la conception de projets et élaboration de plans d'affaire <p><u>SC1.2. Renforcement des compétences des MPMEs de jeunes dans le numérique pour l'entreprenariat surtout en période de crise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. 400 jeunes formés à l'initiation aux outils numériques ii. 400 jeunes formés à la conception et gestion de site et applications web iii. 400 jeunes formés à l'élaboration et la diffusion de contenus numériques iv. 400 jeunes formés au marketing digital et e-commerce v. 400 jeunes formés à l'intégration du numérique dans le système de gestion des entreprises <p><u>SC1.3. Renforcement des compétences des MPMEs en intelligence économique et innovation pour faire face aux effets néfastes de la COVID-19</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. 400 jeunes formés en gestion de la propriété intellectuelle et de l'information stratégique ii. 400 jeunes formés à l'initiation aux Innovations technologiques et au développement de nouveaux produits iii. 400 jeunes formés en veille stratégique et saisie des opportunités iv. 400 jeunes formés sur les mécanismes de financement alternatifs
Composante 2 : Relance de la productivité des entreprises des jeunes	<p><u>S.C 2.1 Renforcement de l'accès aux marchés et aux financements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. 400 jeunes formés en montage de dossiers recherche de financements (y compris les mécanismes de financement alternatifs) ii. 400 jeunes formés en montage de dossiers de soumission aux appels d'offres iii. 400 jeunes formés sur le diagnostic et l'élaboration de plan de relance des MPME de jeunes iv. 400 jeunes formés sur les risques et opportunités liés au changement climatique ainsi que sur la gestion des risques climatiques dans leurs plans d'affaires

	<p><u>S.C. 2.2 Appui à la relance des activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. Organisation d'une compétition de plans de relance par pays ii. Appui financier au 5 premiers de la compétition de plans de relance par pays iii. Participation des 10 meilleures MPMEs par pays à des salons virtuels ou en présentiel iv. Coaching de l'ensemble des 100 jeunes formés par pays pendant 6 mois
Composante 3 : Gestion du Projet	<ul style="list-style-type: none"> i. Recrutement d'un spécialiste en entrepreneuriat des jeunes ii. Elaborer un plan de communication, et un manuel de suivi évaluation iii. Faire une évaluation d'impact social assorti d'un plan d'actions sociales (y inclus le genre) à mettre en œuvre iv. Organiser 12 réunions du comité de pilotage v. Produire 11 rapports trimestriels de mise en œuvre vi. Produire 2 rapports d'audit du projet

3. Description des prestations et résultats

3.1 Description globale des prestations

La cellule d'exécution de PAREJ abritée par l'UCCI - G5 Sahel souhaite bénéficier dans chacun des cinq pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) des services d'un(e) consultant(e) individuel(le) local (e) en évaluation environnementale et sociale (EES) en vue d'exécuter les tâches de sauvegardes E&S des sous-projets des jeunes entrepreneurs durant les phases d'identification, de préparation, d'évaluation ex-ante, d'approbation, d'appui à la mise en œuvre, et d'achèvement des sous-projets des jeunes entrepreneurs.

Le/la consultant(e) sera placé(e) sous l'autorité et la supervision de la CEP abritée par l'UCCI - G5 Sahel et devra procéder étroitement avec la Chambre de Commerce nationale du pays dont il dépend et des instances nationales compétentes en la matière.

L'objectif de la mission du/de la consultant(e) est de s'assurer que toutes les opérations des jeunes entrepreneurs financées par le PAREJ, sont sujettes à la gestion E&S, respectent les exigences de qualité et de conformité tel que requis par le système national et par le Système de Sauvegarde Intégré (SSI) de la Banque.

3.2 Tâches du/de la Consultant(e) E&S individuel(le) local (e)

Sous l'autorité et la supervision de la CEP abritée par l'UCCI - G5 Sahel et en lien étroit avec la Chambre de Commerce nationale du pays dont il dépend, le/la consultant(e) E&S aura les tâches principales suivantes :

- (i) Identifier les sous-projets potentiels des jeunes entrepreneurs nécessitant des mesures E&S particulières ;
- (ii) Assurer la due-diligence environnementale et sociale de chacun des sous-projets soumis par les jeunes entrepreneurs ;
- (iii) Conseiller le jeune entrepreneur sur les documents et études environnementales et sociales (EES) requises à préparer conformément à la législation nationale et aux exigences du SSI de la Banque ;
- (iv) Proposer aux jeunes entrepreneurs, dans la mesure du possible, les mesures de durabilité environnementale et sociale à intégrer dans la conception de leur sous-projet ;
- (v) Assurer le suivi et l'appui à la mise en œuvre E&S des sous-projets le suscitant ;
- (vi) Faire le reportage E&S du PAREJ, en fonction de l'évolution du projet et des engagements en la matière ;

- (vii) Favoriser l'information, la sensibilisation, la négociation et l'implication de toutes les parties prenantes ;
- (viii) Développer un mécanisme de gestion des plaintes à l'amiable ;
- (ix) Renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs porteurs de sous-projets soutenus en matière de sauvegardes environnementales et sociales, en concertation avec les instances nationales compétentes ;
- (x) Collecter et analyser toute l'information sur les performances E&S du PAREJ à travers les sous-projets des jeunes entrepreneurs ;
- (xi) Conduire toute autre tâche jugée nécessaire par la CEP UCCI-G5 Sahel.

4. Méthodologie

Etant en catégorie E&S 3, il est fortement recommandé que le PAREJ ne retienne que des sous-projets qui ne soient pas des projets à impacts négatifs E&S élevés.

La méthodologie globale retenue devra s'appuyer sur l'approche participative à savoir le recours à la consultation, au dialogue et à l'implication des différentes parties prenantes. Elle prendra en compte les points suivants :

- La visite des sites de sous-projets présentant des impacts E&S potentiels modérés et élevés ;
- Les entretiens et échanges avec les jeunes entrepreneurs porteurs de sous-projets (collectif, focus groupes, individuel) ;
- La formation E&S des jeunes entrepreneurs qui seront soutenus ;
- L'exploitation des documents soumis par les jeunes entrepreneurs ;
- L'assistance et conseil technique aux jeunes entrepreneurs porteurs de sous-projets de catégorie 2 et 1 ;
- La formulation des conclusions, des enseignements, des recommandations et des orientations.

5. Livrables

S'appuyant sur de solides compétences analytiques et rédactionnelles, le consultant devra effectuer des revues/validations, des contributions écrites, des conseils et des visites de terrain, en fonction des besoins.

Pour les sous-projets concernés, il soumettra à la CEP UCCI-G5 Sahel, le rapport d'évaluation E&S desdits sous-projet ainsi que les documents E&S qui vont avec.

Il/elle soumettra à la CEP UCCI-G5 sahel un rapport annuel d'exécution de sa mission.

6. Type et Durée du contrat

Ceci est un Contrat-cadre de services sur la durée du PAREJ, payé au temps presté et sur la base des livrables. Chaque contrat-cadre annuel couvre au maximum 100 jours prestés. Le contrat est de type national.

Le/la consultant(e) proposera un calendrier d'exécution détaillé des tâches prescrites pour la présente prestation.

7. Profil recherché

Un spécialiste environnemental et sociale, titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+5 en études environnementales, gestion des ressources naturelles, politique environnementale, Science de la terre / géosciences, gestion de projet, sciences sociales et toute discipline connexe à la gestion de l'environnement et à la protection sociale. Il/Elle doit justifier d'au moins 8 ans d'expérience professionnelle pertinente en évaluation environnementale et sociale. Une Expérience dans la préparation et la gestion de la mise en œuvre de documents d'évaluation environnementale et sociale (EES) est exigée. Le/la consultant(e) doit avoir une compréhension globale des questions critiques du développement durable, de l'environnement international et de la politique de développement, du changement climatique, du genre, des mesures de promotion sociale, du travail, de l'emploi des jeunes, etc. Enfin, il/elle doit avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français.

8. Obligations du Consultant

Le consultant devra s'engager à exécuter son mandat dans le respect des termes de référence et à travailler en bonne entente avec le personnel de l'Unité de Gestion du PAREJ, les jeunes entrepreneurs et les autorités compétentes du pays concerné.

9. Responsabilités du PAREJ

L'Unité de Gestion du PAREJ via la Coordination du projet au Burkina Faso mettra à la disposition du/de la consultant(e) les documents et les informations nécessaires à l'exécution de sa mission. La CEP UCCI-G5 Sahel via la Coordination du projet au Burkina Faso lui facilitera les contacts appropriés avec les services & autorités nationaux dans chacun des pays.

La CEP UCCI-G5 Sahel devra examiner et endosser tous les documents et rapports qui seront soumis par le/la consultant(e).

10. Mode de Recrutement

Le mode de recrutement utilisé pour la présente consultation, est l'emploi d'un consultant individuel, conformément aux règles de procédures pour l'utilisation des consultants de la Banque Africaine de Développement (<http://www.afdb.org>).